

Service émetteur : *Service des ressources humaines*  
Mai 2021

## FICHE DE POSTE

Chef de service Veille et Sécurité Sanitaire

**Agence Régionale de Santé de Mayotte**  
**Service : Veille et Sécurité Sanitaire**

## IDENTIFICATION DU POSTE

**Famille Professionnelle :** Santé

**Fonction :** Chef de service

**Date prévisionnelle de prise de fonction :** 1<sup>er</sup> septembre 2021

**Localisation :** Centre Kinga, Kawéni, Mamoudzou, Mayotte.

**Position dans la structure :** sous l'autorité du Directeur de la Santé Publique de l'ARS Mayotte

**Présentation de l'Agence régionale de santé de Mayotte :**

Mayotte est dotée de sa propre Agence Régionale de Santé (ARS) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Celle-ci a pour mission de définir et de coordonner la politique de santé sur l'ensemble de l'île.

L'ARS de Mayotte couvre tous les domaines de la politique de santé : la prévention, la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaire, l'organisation de l'offre de soins dans le secteur sanitaire et médico-social. Elle comporte :

- une Direction de la Santé Publique (DSP), regroupant les services « santé environnement », « prévention et actions de santé », « veille et sécurité sanitaire » et « lutte anti-vectorielle » ;
- une Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie (DOSA), regroupant les services « établissements de santé », « soins de proximité et animation territoriale », « offre médico-sociale » ;
- un Secrétariat Général, comportant les services « ressources humaines » et « informatique », ainsi que les cellules « budget », « achats et marchés » et « logistique ».

Sont par ailleurs directement rattachés à la direction générale les conseillers médicaux et la mission « inspection-contrôle », ainsi que les services « études et statistiques », « communication » et « coopération régionale et internationale ».

Il revient à la nouvelle ARS et à ses 155 collaborateurs de mettre en place un projet répondant aux besoins sanitaires actuels et futurs des Mahorais, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire.

**Situation sanitaire et sociale à Mayotte :**

Mayotte est un archipel de l'océan indien, de plus de 270 000 habitants (évaluation 2019 - INSEE). Département français depuis 2011, il présente des caractéristiques démographiques et sanitaires hors normes. C'est le département le plus jeune de France : la moitié de la population a moins de 18 ans. Sa croissance démographique est très rapide, résultant d'une forte natalité (+ 42 % de naissances entre 2013 et 2018) et d'une forte immigration. Il accueille en effet une forte proportion de résidents étrangers, essentiellement en provenance des Comores, dont une partie est en situation irrégulière et en état de précarité sanitaire et sociale.

Le contexte sanitaire est lui aussi spécifique, avec un besoin croissant de prise en charge d'une population migrante très précaire, une progression importante des maladies chroniques (cancers, addictions, maladies nutritionnelles et métaboliques), et un impact de l'environnement et des conditions de vie qui pèsent encore lourdement sur la santé.

La densité médicale y est basse, avec une faible représentation de la médecine libérale ; un secteur médico-social inexistant il y a 10 ans, en plein essor désormais ; un centre hospitalier, qui gère – outre le site principal de Mamoudzou, un réseau de dispensaires et des « centres de référence » périphériques, assurant une permanence des soins décentralisée. Le CHM est concerné par un ambitieux projet d'extension/restructuration/reconstruction à court terme.

## CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI

Le/La responsable du service de Veille et Sécurité Sanitaire (VSS) est placé(e) sous l'autorité directe du Directeur de la Santé Publique, auquel sont rattachés par ailleurs par ailleurs 3 autres services (santé-environnement, lutte anti vectorielle, prévention et actions de santé).

Il/Elle est responsable d'une équipe de 12 personnes (dont 7 professionnels de santé paramédicaux et 3 agents du contrôle sanitaire aux frontières). Il-elle travaille également en coordination étroite avec les médecins et le pharmacien de l'agence.

### MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur de la Santé Publique, ses missions sont les suivantes :

- Pilotage et gestion des équipes du service de veille et sécurité sanitaires en charge de :
  - Réception et validation des signaux, en lien avec la cellule de SPF et les autres expertises internes (ingénieurs et techniciens sanitaires, entomologistes, pharmaciens, médecins de l'agence) et externes (cliniciens, structures de lutte contre les infections nosocomiales, santé scolaire, etc.) ;
  - Préparation et mise à jour des outils de gestion des situations d'urgence (conduite à tenir, fiches réflexes, protocoles) ;
  - Préparation aux crises sanitaires et de défense et de sécurité, élaboration et mise à jour des plans d'urgence (ORSAN, pandémie grippale, cyclones, NRBCE, etc.) en lien avec le service homologue de l'ARS zonale ;
  - Suivi du dossier des malades à haut risque vital ;
  - Coordination des vigilances en lien avec le pharmacien inspecteur de l'ARS Mayotte ;
- Coordination du Point Focal Régional dans le cadre des alertes sanitaires en lien avec le CORRUSS
- Participation à la prévention des risques sanitaires en lien avec l'ensemble des services impliqués de l'Agence ;
- Communication sur les risques sanitaires en lien avec la cellule communication de l'Agence (communication aux médias, aux professionnels de santé, production de documents d'information) ;
- Réception et gestion des signalements d'évènements indésirables graves liés aux soins et d'infections nosocomiales en lien avec les autres services de l'ARS Mayotte et les conseillers médicaux de pharmaciens ;
- Contribution à la formation des cadres d'astreinte et à l'organisation des astreintes ;
- Animation du réseau de partenaires de la veille sanitaire incluant l'organisation des réunions de veille et sécurité sanitaire avec les partenaires ;
- Pilotage du service de contrôle sanitaire aux frontières pour la mise en œuvre du règlement sanitaire international et l'inspection des points d'entrée internationaux.

## QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

### Qualifications requises :

Médecin ou pharmacien, doté d'une expérience dans le domaine de la veille et de la sécurité sanitaire et la gestion de crise.

### Compétences professionnelles requises :

#### Connaissances :

- Expérience dans le domaine de la veille et de la sécurité sanitaire
- Connaissance des acteurs clés de la veille et sécurité sanitaire
- Connaissance des politiques de santé, des institutions et de la réglementation

#### Savoir-faire :

- Animation et pilotage d'équipe
- Anticipation et gestion de crises ou de situations d'urgence
- Capacité de communiquer à destination des décideurs
- Coordination et animation d'un vaste réseau d'acteurs
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Communication (interne, média, professionnels de santé)

#### Savoir-être :

- Sens de la communication et du dialogue, du partage d'information
- Aptitude à prendre des décisions en situation de crise
- Capacité à travailler dans l'urgence et grande disponibilité
- Discrétion professionnelle

Nota : comme tous les autres postes de l'ARS, ce poste est ouvert à la candidature des travailleurs handicapés.

## CONTACT

### Personne à contacter pour tout renseignement complémentaire :

Julien THIRIA, directeur de la santé publique

[julien.thiria@ars.sante.fr](mailto:julien.thiria@ars.sante.fr)

Tél : 02 69 63 47 98

Candidature à transmettre, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation, au service des Ressources Humaines :

**Agence Régionale de Santé de Mayotte**

**Centre Kinga**

**90, route nationale - Kawéni**

**97600 MAMOUDZOU**

**Mail : [ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr)**

Date limite de réception des candidatures : **30 juin 2021**